

DIRECTION TECHNIQUE ET CADRE DE VIE

Votre demande doit impérativement être déposée **au minimum 10 jours ouvrés** (sauf samedi, dimanche et jour férié) avant la date de début des travaux ou du déménagement ou **15 jours ouvrés** dans le cas d'une fermeture de rue.

Retour du formulaire à : servicegep@ville-granville.fr

Contact : Service Gestion de l'Espace Public 02 33 61 08 65

NOM et PRENOM ① : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____ CP _____ VILLE _____

Fixe : ___/___/___/___/___ portable : ___/___/___/___/___ E.Mail : _____

Sollicite l'établissement d'un arrêté d'occupation du domaine public pour ② :

1/ Localisation du chantier ou du déménagement :

N° et Dénomination de la ou les voies : _____

2/ Période :

Date de début : _____ : _____ : 20__ de _____ heure _____ mn à _____ heure _____ mn

Date de fin : _____ : _____ : 20__ de _____ heure _____ mn à _____ heure _____ mn

Prolongation d'un arrêté temporaire ③ :

Référence dates arrêté initial : _____ Date de fin de prolongation _____ : _____ : 20__

3/ Modalités d'occupation (Toutes les mentions sont obligatoires) :

Nature des travaux : _____

Installation des matériels et/ou Stationnement véhicule(s) (*l'autorisation est donnée sous réserve des droits des tiers et règlements en vigueur notamment le code de l'urbanisme (permis de construire et déclaration préalable, ex : travaux ravalement, peinture, maçonnerie etc.)*) :

Echafaudage au sol (nombre de mètres linéaire) _____ ml

Benne (surface en m²) : _____ m²

Nacelle (surface en m²) : _____ m²

Autre (Préciser en indiquant les dimensions et les surfaces) : _____

Déménagement camion : nombre _____ Monte-meubles : nombre _____

Signalisation temporaire :

Mise en place par le service Voirie – Service facturé – Tarif en vigueur

Mise en place par le demandeur avec ses propres moyens (pas de prêt de matériel)

4/ Nature des prescriptions de l'arrêté:

Stationnement interdit

Chaussée rétrécie

Circulation interdite

Autre (à préciser) _____

① Je demande l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public selon les modalités indiquées ci-dessus. J'ai bien noté que cette autorisation sera accordée à la seule personne figurant comme étant le demandeur.

② J'atteste avoir prévenu les tiers concernés sur la nature et la durée d'intervention.
Une personne qui occupe l'espace public sans autorisation encourt les peines prévues à l'article L2132-1 du code de la propriété des personnes publiques.

③ En cas de prolongation des travaux, une nouvelle demande devra être formulée 5 jours avant la date de fin de l'arrêté initial, au Service Technique en Mairie. Le délai de cette demande figurera sur la décision vous autorisant à occuper le Domaine public (c'est-à-dire l'arrêté municipal). L'arrêté municipal d'autorisation fera foi et la redevance sera calculée sur cette seule base.

Je m'engage à payer les droits et redevances d'occupation du domaine public fixés par délibération du conseil municipal.

J'atteste sur l'honneur les renseignements mentionnés ci-dessus et j'ai pris connaissance que je pourrais être contrôlé sur le chantier par les services de la ville.

NOM-PRENOM et qualité du signataire
Fait à Le : **Signature**

Retour du formulaire à : servicegep@ville-granville.fr

Après instruction de votre demande, l'autorisation vous sera délivrée par arrêté qui devra être affiché en permanence afin de faciliter les contrôles effectués par les services de la ville.

Ce formulaire ne vaut pas accord d'occupation du domaine public, seul l'arrêté signé a valeur d'autorisation.